



OPINIONS BANCAIRES OFFICIELLES D'ICC POUR LES CREDITS DOCUMENTAIRES

11 JUIN / 16 DECEMBRE

1 JOUR

FORMAT HYBRIDE :
PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL EN MÊME TEMPS

PUBLIC

Cette formation est en tout premier lieu destinée aux personnes ayant déjà suivi la formation intensive au traitement des opérations de crédit documentaire mais également aux collaborateurs des entreprises et des banques ayant une bonne connaissance des crédits documentaires (RUU 600) et des Pratiques Bancaires Internationales Standard (PBIS 821)

PRÉREQUIS

3 ans d'expérience

DURÉE

7h

PROGRAMME

- Les Opinions Officielles d'ICC, un élément clé des pratiques bancaires internationales standard
- Lien entre Opinions Officielles et les Règles d'ICC
- Analyse des Opinions significatives d'ICC concernant :
 - les connaissements ;
 - les LTA
 - les documents de transport par route
 - les factures / listes de colisage
 - les documents d'assurance
 - les clauses / conditions problématiques dans des crédits documentaires
 - la bonne interprétation des RUU 600 et PBIS 821
 - la notion de « non contradiction »
 - les termes et conditions modifiant l'application des RUU 600

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondir les connaissances techniques en crédit documentaire
- Trouver, au-delà des PBIS, des réponses officielles aux problématiques des crédits documentaires
- Être en mesure de contester efficacement des irrégularités non fondées
- Comprendre la philosophie de la Commission Bancaire d'ICC et son évolution sur les opérations de crédit documentaire
- Réduire efficacement les risques opérationnels relatifs à l'examen des documents

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz

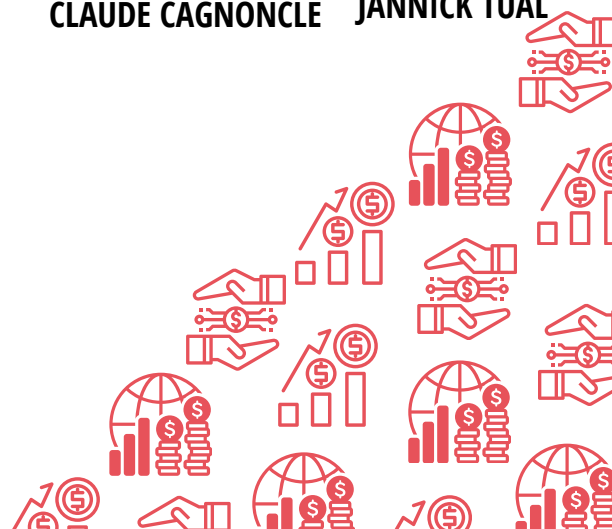
FORMATEURS



CLAUDE CAGNONCLE



JANNICK TUAL



NATURE DE LA FORMATION

Formation professionnelle non certifiante.

Cette formation ne prépare pas à une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation s'effectue auprès d'ICC France Conseil, sous réserve des places disponibles.

Les modalités pratiques d'inscription ainsi que les informations relatives à la session sont communiquées au participant en amont de la formation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ICC France Conseil dispose d'une salle de réunion adaptée aux personnes à mobilité réduite, avec un accès en rez-de-chaussée.

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter ICC France Conseil afin d'étudier les éventuelles adaptations nécessaires à l'accueil et au déroulement de la formation.

TARIFS

Membre d'ICC France ou de Credimpex France

H.T. 700€ (T.T.C. 840 €)

Non membres

H.T. 800 € (T.T.C. 960 €)

CONTACT

Fatma Diallo

fatma.diallo@icc-france.fr

Contact handicap :

icc-france@icc-france.fr

